

Compte-rendu du conseil municipal - 12 Juin 2018 -



Commune de Saint Paul de Jarrat

* * *

L'an deux mille dix-huit, le douze du mois de Juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul de Jarrat, dûment convoqué le 6 du mois de Juin, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil de la Mairie de Saint Paul de Jarrat), sous la présidence de **Monsieur Michel TARTIE**, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

↳ Présents :

- **TARTIE Michel, Maire**

(Par ordre alphabétique)

- Mesdames AUTHIE Mireille, CARALP Catherine, DURCHON Christelle, DORIO Nathalie, MAURY Nathalie.
- Messieurs BONREPAUX Jean-Christophe, COURDIL Gilles, HERNANDEZ Jean-Jacques, LABEUR Hubert, MILESI Christian, PEDOUSSAT Christian

↳ Absents représentés : Charles LIMA, Nathalie FORESTIER

↳ Absente non représentée : Laetitia MOIOLA

↳ Madame MAURY Nathalie est nommée secrétaire de séance.

Les délibérations prises lors du conseil municipal du 12 Avril 2018 sont présentées par le Maire et soumises à la signature des conseillers municipaux présents pour validation.

- 2018-10 Vote des taux des taxes locales 2018
- 2018-11 Approbation du budget primitif
- 2018-12 Changement horaires des services techniques
- 2018-13 Modifications des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège

* * *

⇒ **Validation du compte-rendu du conseil municipal du 12 Avril 2018** : En l'absence de toute remarque ou demande rectificative, le compte-rendu du conseil municipal qui s'est tenu le 12 Avril 2018 est validé.

⇒ **PLU:**

Un point sur l'avancement du PLU est présenté par Mr Labeur.

Lundi après-midi une réunion sur le règlement du PLU aura lieu, est convoqué le groupe travaillant sur le PLU. Le zonage est bien avancé, il reste quelques détails à régler et faire le point afin de savoir où nous en sommes concernant les surfaces utilisées. Dès le zonage finalisé cela sera partagé en conseil municipal.

Le sursis à statuer a été utilisé pour 2 demandes. Nous avons recadré le bureau d'étude et accéléré le processus car nous avons pris du retard et nous ne serons pas prêt avant début 2019.

A ce jour aucun retour sur le cahier malgré les différents affichages.

⇒ **SCOT Plan déplacement :**

Mr Labeur synthétise les éléments majeurs de la réunion organisée par le SCOT sur le plan déplacement.

Les documents présentés (rapport sur l'état des lieux) seront mis à disposition des élus par un lien internet.

Dans un second temps, nous aurons un échange plus détaillé.

⇒ **Tarif location salle + halle :**

Mme Durchon expose le fait que la halle peut être louée par des particuliers et d'ailleurs une demande a lieu pour le week-end du 30 juin.

Etant donné que Mr le Maire et son adjoint Mr Hernandez seront les premiers à louer cet ensemble pour le mariage de leurs enfants, ils ont décidé de ne participer ni au débat ni au vote.

Elle propose que la location englobe l'ensemble salle des fêtes + Halle. Ainsi pourra être loué soit la salle des fêtes seule et la halle sera ouverte au public malgré la location de la salle, soit pourra être loué la salle des fêtes + la halle et à ce moment-là la halle sera privatisée. La convention sera rédigée de la sorte.

Soit un seul tarif : halle+salle

Soit 2 tarifs : 1 tarif salle +halle et salle + halle « privatisée » incluant l'utilisation des bâches pour fermer

Vu la complexité pour louer la halle seule notamment pas d'accès aux sanitaires et à la cuisine, Mme Durchon après un échange avec le conseil, propose que l'ensemble salle des fêtes + halle soit loué au tarif de :

	Résident 1jour	Résident WE	Hors communes 1jours	Hors communes WE
Salle +halle	100	200	200	500

De plus la caution sera portée à 500 €

Nbre votants	Pour	Contre	Nul	Abstention	TOTAL
12	11			1	12

2^{ème} vote pour la location des bâches afin de fermer la halle : 100 €

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
12	12				12

Ces tarifs s'appliquent pour les conventions signées à compter de ce jour. Les conventions déjà signées bénéficient de l'ancien tarif.

⇒ **Tarif dépositaire à partir du 1^{er} Janvier 2019 :**

Mme Durchon propose de fixer un coût pour l'utilisation du dépositaire au-delà d'un certain temps. Effectivement parfois l'utilisation se prolonge et ceci peut générer des problèmes.

Elle propose donc de fixer l'utilisation du dépositaire à 20 € par mois au-delà de 6 mois d'utilisation.

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
14	14				14

⇒ **Le Sautel Logements :**

Mme Maury et Mme Authié ont pris contact avec le Maire du Sautel afin de connaître plus en détail le projet de résidence partagée qui a été créé au Sautel. Elles présentent en détail ce projet.

Les besoins sont à évaluer sur la commune. Le projet est à approfondir en termes de subventions à saisir.

2 emplacements sont possibles : Ventrille ou à côté de la mairie.

Mr le Maire propose de faire le point sur les subventions activables sur ce type de projet. En parallèle au niveau du PLU nous identifierons les zones possibles.

⇒ **Information PNR :**

Le PNR souhaite faire évoluer ses statuts. Ceci permettrait aux communes limitrophes dont nous faisons partie de pouvoir participer au vote lors des assemblées. Jusqu'à présent nous bénéficions de certains avantages du PNR sans toutefois participer au vote. Mr le Maire tiendra le conseil municipal informé de cette éventuelle modification de statut qui impliquera la nomination de délégués.

⇒ **DM :**

Une demande modificative est nécessaire, elle porte principalement sur 2 éléments. Un dépassement sur le poste créances exercice antérieur non suffisamment doté à cause de l'effacement de dette d'une locataire en 2017 et une mauvaise transcription des transferts entre le budget fonctionnement et le budget investissement.

Les autres éléments portent sur une cession de créance qui en fait est à traiter comme un emprunt court terme. Les affectations budgétaires sont donc à corriger.

Afin de régulariser ce problème et d'affecter les sommes nécessaires sur les bons postes Mr le Maire soumet cette demande modificative au vote.

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
12	12				12

⇒ **Contrat Gaz sur 3 ans :**

Le contrat de gaz de ville négocié en 2014 arrive à son terme au mois de Juillet prochain. Mr le Maire présente les 3 propositions reçues de la part de Gaz de France, Total et Antargaz

Au vu des écarts financiers, Antargaz est le mieux placé. A proposition totalement équivalente TOTAL est 4.58% plus cher et Gaz de France 27.18% plus cher. De plus Antargaz est le fournisseur qui a le mieux préparé son dossier et qui maintient un contact local. Pour les autres fournisseurs, les contacts sont informatiques et téléphoniques uniquement.

Au vu des résultats obtenus, Mr le Maire propose de retenir Antargaz et soumet ce choix au vote

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
14	14				14

⇒ **RIFSEEP :**

La délibération que nous avons partagée a été présentée au comité technique. Les services et élus ont donné un avis favorable. La CGT a donné un avis défavorable et demande des informations supplémentaires.

Vu ces choix nous sommes en droit de délibérer. Mr le Maire signale tout de même que les éléments demandés ont été transmis aux syndicats et que cette délibération passera une 2^{ème} fois devant le comité technique en juin.

Quoi qu'il en soit, Mr le Maire propose de délibérer sur les bases de la délibération qui avait été partagée lors d'un précédent conseil municipal, et présenté au comité technique.

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
14	14				14

⇒ **Canal DEDIEU :**

Dans le cadre de la reprise du canal Dedieu, la précédente délibération n'avait pas été prise conformément aux attentes du notaire. Tous les numéros de parcelles n'étaient pas clairement identifiés seul un plan avait été intégré à la délibération.

Mr le Maire propose donc de délibérer à nouveau sur ce sujet et d'intégrer les numéros de parcelles 138 et 3940 à la précédente délibération.

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
14	14				14

⇒ **Délibération SD09 Emprunt :**

L'an dernier nous avons voté pour transférer comptablement les divers emprunts réalisés auprès du SDE09, du budget fonctionnement vers le budget investissement, suite à une demande de la trésorerie. Par contre une délibération aurait dû être prise dans la foulée, ce qui n'a pas été fait.

Mr Le Maire ouvre les débats. Suite à ces échanges cette délibération est soumise au vote

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
14	14				14

⇒ **Info Trail des Crêtes :**

Le trail des crêtes a lieu ce samedi 16 Juin pour ceux qui le souhaitent vous êtes invités au moment des remise des récompenses qui se tiendront vers :

12h15 pour le 10 KM

14h pour le 26 km

16h pour le 50 km

Apéritif à 19h30

Les élus sont invités par les membres du bureau du Trail des Crêtes

⇒ **Questions et informations diverses :**

↳ Le 22 juin, nouvelle réunion pour le toit de la médiathèque : Une médiation sera peut être décidée ce jour-là en s'appuyant sur les devis reçus.

↳ Boulodrome : Il a été remonté des inquiétudes pour l'utilisation et des demandes ont été réalisées pour des aménagements bancs, pique-niques. A la fin des travaux, ce boulodrome a également été impacté par la fête. Une remise en état devra être réalisée, par contre pour l'instant aucun aménagement supplémentaire n'est prévu.

↳ Sanitaires : Il est demandé des sanitaires extérieurs. La réponse ne changera pas, le conseil dans sa majorité étant opposé car trop compliqué à entretenir et à surveiller.

↳ La MSA a lancé un questionnaire pour évaluer la fréquence à laquelle les secrétaires sont sollicitées par la population pour l'accès au droit.

Un questionnaire sera aussi distribué à la population pour le téléphonage et les visites Monalisa

↳ Les pylônes ont été enlevés à Langlade.

Problème de visibilité à l'intersection avec Antras. Mr le Maire va demander à Mr Barbe de couper la végétation et d'élaguer l'arbre.

↳ Des propositions de « mutuelle communale »

Le CCAS doit affiner ce sujet avant présentation en conseil municipal, mais ce sujet reste délicat car il ne faut aucunement laisser croire aux habitants que cette mutuelle peut être recommandée par la municipalité.

↳ Travaux Tuilerie : Le montant des travaux étant supérieur aux sommes allouées sur le budget 2018, ce chantier sera réalisé en 2 phases afin de permettre sa réalisation. Le Lundi 18/06 aura lieu la réunion des riverains.

↳ La mise en place de caméra vidéo aux extrémités du village est à l'étude afin de prévenir des cambriolages et incivilités diverses.

↳ Où en est la procédure des biens sans maître ?

Lors du prochain conseil municipal nous devons délibérer sur toutes les parcelles qui seront récupérées par la commune.

↳ Le spectacle Bul était une réussite : les enfants ont eu beaucoup de plaisir.